

Solidaires en action N° 105

Le 19 février 2014

Vers une journée de grève et manifestations le 18 mars

Fin janvier, CGT, CFDT, CFTC, UNSA et FSU excluaient de l'intersyndicale Solidaires, « coupable » de refuser de signer un texte s'en remettant uniquement au gouvernement et au patronat pour améliorer le sort des salarié-es, et refusant de mentionner la moindre notion d'action collective ! Ensuite, la CGT lançait seule un appel à une journée d'actions le 6 février, tandis que FO sans aucune information préalable des autres syndicats annonçait un appel pour le 18 mars. Depuis plusieurs mois, l'Union syndicale Solidaires multiplie les initiatives pour sortir de ce marasme intersyndical : bilan du mouvement pour nos retraites, lettre ouverte aux autres organisations syndicales, lettre à la CGT puis rencontre avec celle-ci, appel à l'unité autour du 18 mars,... **la cohérence de notre stratégie crédibilise nos positions aux yeux des salarié-es et oblige d'autres forces syndicales à bouger vers l'unité et l'action.** Appuyons-nous sur les appels unitaires départementaux et les mobilisations professionnelles, réussissons la journée de grève et de manifestations du 18 mars !

8 mars : journée internationale de lutte des femmes

Les luttes des femmes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais aujourd'hui cette égalité est loin d'être effective dans une société qui reste encore dominée par le système patriarcal. Certains droits se trouvent même remis en cause, notamment du fait des politiques d'austérité. La montée de l'extrême-droite et des extrémismes religieux constitue un danger supplémentaire de régression pour les femmes.

La journée du 8 mars, qui célèbre l'histoire de ces luttes, est plus qu'un symbole. C'est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes du monde entier. Ce n'est pas la journée de « la » femme, comme les médias se complaisent à le répéter. Il n'y a pas une femme, mais des femmes, toutes différentes, qui luttent jour après jour, année après année. Nous refusons la récupération de cette journée à des fins commerciales, avec des messages publicitaires proposant de la « fêter » par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail... sans doute pour mieux faire oublier, le reste de l'année, l'ampleur des inégalités qui restent à combattre. Les femmes sont touchées par les inégalités de salaire et de retraite, par le temps partiel subi, la précarité, elles sont majoritairement en charge des tâches domestiques et familiales, minoritaires dans les postes de responsabilité politique ou économique. Elles sont trop souvent victimes de multiples formes de violences : viols, violences conjugales, agressions racistes de femmes immigrées, violences sexistes au travail, lesbophobie, prostitution...



Le 8 mars ne doit pas être une journée sans lendemain. Plus que jamais, il doit s'inscrire dans une dynamique de mobilisations, de luttes et de revendications des femmes, ici et partout dans le monde, pour faire reculer le système patriarcal et obtenir l'égalité, aussi bien au travail, dans la famille que dans la société toute entière !

Il s'agit donc de faire du 8 mars une journée de mobilisation avec toutes les formes d'action permettant aux femmes de s'y impliquer : manifestations, rassemblements festifs, actions symboliques, et des actions de grèves lorsque c'est possible.

- Des actions **contre les inégalités au sein de la famille** (travail domestique, prise en charge de l'éducation, des soins aux enfants et aux proches,...).
- Des actions **solidaires avec toutes les femmes victimes de violences sexistes et lesbophobes.**
- Des actions **solidaires avec les femmes du monde entier**, pour le respect des droits de toutes et l'accès à l'égalité.
- Des actions visibles dans la rue afin de montrer que **nos combats visent à changer la société toute entière.**
- Des grèves au travail, quand le contexte s'y prête, contre les inégalités de salaires et d'emplois, contre le plafond de verre et la précarité...



Sur la base de ce texte, les signataires appellent à renforcer ou à créer partout des collectifs unitaires pour préparer ensemble un 8 mars 2014 de luttes, syndical et féministe : **Union syndicale Solidaires – FSU – UNEF – ATTAC – Marche mondiale des femmes – Planning Familial Ile de France...**

Marseille, Toulouse, les manif. unitaires se succèdent

Après Marseille en janvier et février, l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires, de la Haute-Garonne, donne le ton de la riposte nécessaire face à la politique du gouvernement et au diktat du MEDEF, en appelant dès le 1^{er} mars à une manifestation interprofessionnelle unitaire. Un avant goût de ce que peut-être la mobilisation nationale du 18 mars à l'appel de l'intersyndicale nationale. Face à la politique d'austérité du gouvernement et au dogme libéral de la réduction du coût du travail, l'appel est clair.

Les moyens existent ! Pour une autre répartition des richesses, exigeons :

des augmentations des salaires, des pensions et des minima sociaux, un SMIC à 2170 € brut dès la première embauche sans qualification, des garanties collectives pour le maintien et la création d'emplois pérennes, une protection sociale solidaire renforcée assise sur les cotisations sociales,

la défense et le développement de services publics de qualité, l'arrêt des licenciements "boursiers", des plans sociaux, des délocalisations.

Sanofi : CFDT et CFTC trahissent les grévistes

Une nouvelle fois, des centaines de salarié-es de *Sanofi* ont fait grève le 14 janvier, pour appuyer des revendications relatives à leurs emplois et leurs salaires. Dans le même temps, CFDT et CFTC paraphaient un accord prévoyant près de 170 suppressions nettes d'emplois dans la Recherche et le Développement. **Cet accord est un affront envers les salarié-es du site de Toulouse, en lutte depuis des mois et directement visé-es par ces mesures.** Pourtant, la CFTC n'existe pas sur le site toulousain ; quant à la CFDT locale elle avait organisé la semaine précédente un référendum par lequel 79% des salarié-es s'étaient exprimé contre la signature. Ces signatures CFDT et CFTC entérinent un plan supprimant des emplois et programmant des licenciements dans une entreprise qui réalise annuellement plus de 8 milliards de bénéfices, depuis plusieurs années et qui en reverse 50% aux actionnaires.

Société de Transport Du Gard : les grèves se succèdent

Depuis mi-janvier 2014 les salarié-es de la STDG (Société de transport du Gard) se mobilisent, avec des journées de grève qui se font suite, marquant un profond mécontentement. La direction veut imposer que les conducteurs-trices rechargent les cartes d'abonnements des usagers ; or, **soit cela est fait à l'arrêt et les horaires ne sont plus respectés, soit cela est fait en roulant et c'est dangereux.** D'autres revendications non satisfaites depuis longtemps s'ajoutent à cette modification de l'organisation du travail qui a déclenché la grève. Le mouvement se poursuit...

Travail dominical : une claque pour le gouvernement



Le Conseil d'Etat a suspendu le décret autorisant le travail dominical dans le bricolage. Les syndicats CGT, FO, SUD et UNSA, à l'origine de la saisine, voient leur refus ferme de la généralisation du travail dominical conforté ; ce jugement est aussi un premier point marqué contre le rapport Bailly dont le décret est issu. Le gouvernement compte prendre sous peu un nouveau décret autorisant l'ouverture permanente des magasins de bricolage : outre le fait qu'il se renie quant à l'aspect transitoire du décret annulé, c'est faire fi des autres moyens soumis au juge ; cette provocation, pour satisfaire les patrons qui braveront la loi, devrait donner lieu à la même fin de non-recevoir de la part de la justice qui ne manquera pas d'être de nouveau saisie ! Fort de ce succès, Solidaires appelle à la construction de mobilisations unitaires pour s'opposer à l'extension des horaires d'ouverture des commerces.

Safen / Michelin à Joué-les-Tours : grève dans le nettoyage

Le 5 février, **les 14 salarié-es de nettoyage de la SAFEN, filiale d'ONET, exerçant pour certains depuis 22 ans sur le site de Michelin, ont décidé de se mettre en grève illimitée** devant l'entrée de Michelin à Joué. 6 d'entre eux ont été informés par courrier par leur direction qu'il n'y avait plus besoin d'eux à Joué les Tours. Ils ont reçu une proposition de poste sur Cholet et Clermont-Ferrand et une indemnité ridicule par année travaillée, sans qu'aucune négociation n'ait eu lieu entre le personnel et leur direction. Les 8 autres restent dans un flou total mais ne sont pas dupes sur leur sort.

Compte tenu des dispositions plus favorables du plan applicable aux *Michelin*, notamment sur les volets financier et formation, ils demandaient de pouvoir en bénéficier aussi. Une vingtaine de *Michelin*, en grande partie composée par des Sud Michelin ont débrayé aussi en solidarité et des militant-es de Solidaires 37 étaient également présent en soutien.

Sages-femmes : la lutte pour la reconnaissance continue

Suite à deux nouvelles réunions non fructueuses, le 29 janvier et le 6 février, **la fédération SUD Santé Sociaux déposait un préavis de grève nationale pour le 13 février concernant l'ensemble des sages-femmes de la Fonction Publique et du secteur sanitaire privé.** Les revendications portent sur :

- L'amélioration des conditions de travail et d'exercice de la profession.
- La revalorisation salariale de la profession, dans le privé et le public, en réelle adéquation avec les responsabilités et le niveau d'études (Bac+5).
- La reconnaissance salariale des nouvelles compétences.
- Le maintien de la catégorie active dans le public et la reconnaissance de la pénibilité aggravée par le travail en alternance jour/nuit dans le privé et le public.
- L'autonomie reconnue avec la création d'une filière médicale maïeutique spécifique au sein du Titre IV de la Fonction Publique Hospitalière, qui reconnaîtrait enfin les compétences médicales et les responsabilités des sages-femmes.



Temps partiel : le gouvernement cède encore au patronat

L'entrée en vigueur de la disposition de la mal nommée « loi sur la sécurisation de l'emploi » relative au temps partiel qui instaure un plafond minimal de 24 heures pour les contrats mis en place à partir du 1^{er} janvier 2014 est repoussée au mois de juillet. Alors que cette mesure est déjà assortie de plusieurs dérogations, six mois supplémentaires sont donnés aux branches qui, par voie d'accord, pourront fixer une durée inférieure en contrepartie de compensations des plus floues...

Pour lutter contre le temps partiel imposé et la précarité, il faut imposer de nouvelles mesures :

- donner les moyens de l'effectivité à la loi qui stipule que « le salarié à temps partiel est prioritaire pour passer à temps plein »,
- fixer la majoration des heures complémentaires à l'identique de celle des heures supplémentaire, dès la première,
- assurer une couverture sociale complète quelque soit la durée horaire du contrat,
- permettre la saisine directe du bureau de jugement des Prud'hommes, à l'instar de la procédure existante pour les CDD, au fin de requalifier à temps plein les contrats à temps partiels illégaux,
- abroger les compléments d'heures, une pratique condamnée antérieurement par la Cour de cassation. Le syndicat SUD Virgin vient de faire annuler, par la justice, une disposition analogue dans l'ex-convention d'entreprise, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses requalifications de contrats, y compris pour les employé-es licencié-es.

PSA Aulnay : où en est-on depuis l'arrêt de la production ?

Le plan de fermeture a beau être entré dans sa dernière phase, le site abrite encore 480 salarié-es qui viennent pointer chaque matin sans avoir aucune activité. Selon la direction 2 718 salarié-es sur 3 000 ont trouvé une solution. **SUD Auto indique que 1 000 salarié-es ont accepté le licenciement suite à l'accord des syndicats à la fin de la longue grève de 2013.** Ils sont partis avec 19 700 euros. Combien recevront, d'ici le 31 mars date limite des promesses de reclassement, une lettre de licenciement ? Probablement plusieurs centaines. Les futurs entrepôts d'ID Logistics, l'entreprise qui doit s'installer sur la partie nord du site en 2015, n'accueilleront pas les 540 postes promis pour les ex-PSA. ID Logistics devait embaucher en priorité les ouvriers de l'usine automobile. Les résultats sont fort maigres : 8 recrues dans le cadre de la ré-industrialisation annoncée et 37 autres ont embauché-es au sein d'autres entrepôts d'ID Logistics en région parisienne.

Fin janvier 2014, une convention a été signée entre la direction et des syndicats du site d'Aulnay afin de prolonger tous les mandats de représentation des syndicats, **seul SUD Auto a refusé de la signer.** L'employeur annonce très clairement l'intérêt qu'il porte à cet accord, puisque même si les anciens membres des syndicats ne sont plus physiquement présents sur le site, la direction a toujours besoin des syndicats signataires pour terminer le travail de liquidation du site. Cette convention a débouché sur un accord intersyndical (CFDT/CGC/CFTC/CGT/FO/SIA) de partage, sans élections, des sièges du CHSCT. **SUD Auto a refusé de participer à cet arrangement entre syndicats.** SUD n'a pas désarmé puisque 250 recours de salariés ont été portés au conseil de prud'hommes de Bobigny. Les audiences se tiendront le 6 mars.

Mory-Ducros : une « reprise » en forme de liquidation

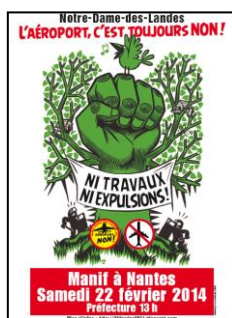
Contre l'avis des militant-es directement concerné-es, la CFDT a signé l'accord imposé par les patrons d'Arcole : **3 000 salarié-es seront donc licencié-es, avec l'aval des syndicats CFDT, FO, CFTC et CGC !**

Rétablissez la trêve hivernale des expulsions, pour tous !

Un appel, lancé par Médecins du monde, la Fondation abbé Pierre et Droit Au Logement, est cosigné par de nombreuses associations (Amnesty international France, Ligue des Droits de l'Homme, APEIS, GISTI, Emmaüs France,...) la plate-forme « logement » des mouvements sociaux (CSF, CNL, CGL, DAL, Jeudi noir, AITEC-IPAM, ATTAC, SM, SAF, CGT, FSU, Solidaires,...)

Aujourd'hui trop de femmes, d'enfants, d'handicapés, de personnes âgées, de précaires de malades... sont condamnés à subir les violences de la vie dans la rue, y compris en période de froid, car les dispositifs d'hébergement sont saturés ou inadaptés à leurs besoins. **Depuis l'hiver 2012, les expulsions de « squatteurs » se multiplient, sans relogement, souvent sans hébergement.** Faut-il encore en rajouter ? La loi du 3 décembre 1956 avait instauré la trêve hivernale des expulsions, pour tous, après le cri de l'Abbé Pierre. La loi du 9 juillet 1991 est venue en limiter la portée. Une jurisprudence de 2010 a ouvert la chasse des « sans droits ni titre » en hiver. De plus en plus fréquemment, les habitants d'immeubles ou de terrains sont jetés sur le trottoir glacial. Alors que la ministre du Logement a fait part de la volonté de mobiliser les logements vacants (réquisitions, conventionnement, mise à disposition...), **pourquoi mettre à la rue les occupants de lieux sur lesquels il n'existe aucun projet imminent ? [...] Dans toutes les villes où sévit la crise du logement, des sans logis occupent des immeubles vides, ou s'installent sur des friches. Ce n'est pas un délit, c'est une nécessité, et c'est légitime, car les lois qui les protègent ne sont pas respectées.** Le droit à l'hébergement est souvent bafoué, la loi Dalo et la loi de réquisition souvent inappliquées, alors qu'il subsiste plus de deux millions de logements vacants en France et sept millions de mètres carrés de bureaux inoccupés en Ile-de-France. Face à ces lois inappliquées que nous continuerons à défendre sans relâche, nous demandons solennellement, à minima, l'abandon de cette pratique brutale et le rétablissement intégral et pour tous de la trêve hivernale des expulsions. C'est notre devoir de solidarité à tous.

Notre-Dame-des-Landes : manifestation le 22, à Nantes



Après le rassemblement festif d'août dernier, les résultats mitigés des rendez-vous institutionnels de l'automne n'ont pas entamé la détermination des opposant-es à l'inutile aéroport. Le 20 décembre, le Préfet de Région a signé plusieurs arrêtés en vue du démarrage des travaux : sur le déplacement des espèces protégées, l'autorisation d'aménagement de la plateforme aéroportuaire et de sa desserte routière. Le dossier n'est pas clos pour autant.

La coordination des opposant-es appelle à une manifestation le 22 février, à Nantes. Une nouvelle fois, l'Union syndicale Solidaires sera présente. Cette mobilisation est emblématique, face à un pouvoir politique qui dévoile ses liens privilégiés avec le pouvoir financier. Elle est aussi une des rares initiatives regroupant un arc large d'organisations.

Bassin minier du Pas-de-Calais : unitaires et offensifs !

Après une première manifestation le 15 janvier, l'intersyndicale du Bassin Minier Ouest du Pas-de-Calais CGT-SUD-CNT, rejointe par la FSU, poursuit chaque mois.

Nos droits et acquis sont fortement attaqués, pour trouver les 50 milliards d'économie budgétaire destinée à alimenter les caisses d'un patronat de plus en plus vorace qui demande des milliards sans compensation. Dans nos usines, ateliers, lieux de travail, partout une pression s'installe, les patrons sont de plus en plus décomplexés et osent tout. Pour les travailleurs-se du privé et du public, pour les retraité-es, les chômeurs-es, les bénéficiaires des aides sociales, les familles... chaque jour amène une nouvelle inquiétude quant à l'avenir.

Dans le Bassin Minier, la situation devient plus qu'inquiétante, des milliers d'emplois sont menacés, dans le privé et le public, des plans de licenciements et de restructurations se mettent en place et le taux de chômage et de précarité déjà important, ne cesse de croître. Les travailleurs-se, dans le privé ou le public, les chômeurs-ses, les retraité-es, les jeunes, les parents, doivent aujourd'hui se lever, et c'est notre tâche militante de les rassembler et de les unir sur les revendications... **Cette union de luttes intersyndicale du Bassin Minier Ouest doit et va se renforcer pour que la peur change de camp, pour que politiciens, patrons, banquiers se disent à un moment « attention là on va trop loin ».**

Qui sème la misère récolte la colère, et cette colère de classe et de masse doit imposer l'interdiction des licenciements et des restructurations, la création d'emplois, et l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux... mais c'est aussi faire reculer la montée de l'extrême-droite qui hante nos quartiers à la recherche de « chair fraîche » à convertir.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>